



Séance du Conseil municipal de la Commune d'Hermance du 27 janvier 2009

Le Conseil municipal est réuni en session ordinaire à la demande du Maire, en date du 27 janvier 2009. La séance est ouverte à 19h30 par M. Christian CASTRO, président.

<u>Présents :</u>	LAPERROUSAZ	Bernard	maire
	SAILLET	André	adjoint
	KEANE	John	adjoint
	BRUCHEZ GILBERTO	Karine	
	BUCHI	Markus	
	CASTRO	Christian	
	GORETTA	Florence	
	HUBACHER	Bruno	
	KELLET	John	
	LEY	Philippe	
	PONT	Jeanne	
	PROBST	Charlotte	
	RENAUD	Pascal	
	TAGLIABUE	Philippe	
	TSCHOPP	Suzanne	

<u>Excusée :</u>	CITTADINI-NAEF	Amélie
-------------------------	----------------	--------

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2008.**
- 2) Communications du maire et des adjoints.**
- 3) Rapport des commissions.**
- 4) Divers et propositions individuelles.**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2008.

M. Philippe LEY remarque qu'il manque la fin du texte en page 2. Les mots manquants sont les suivants : « *poste s'interroge sur l'avenir si la commune envisage de faire quelque chose à l'entrée du village* ».

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du maire et des adjoints.

La parole est donnée à M. John KEANE qui doit s'absenter au terme de sa communication.

TPG :

M. John KEANE ainsi que M. Patrice PLOJOUX, représentant des TPG, ont participé à une séance de travail à la mairie de Chens-sur-Léman le 17 décembre 2008. Ils étudient l'éventuelle prolongation de la ligne E sur la commune française. Après des essais, les TPG adresseront un rapport avec une offre chiffrée. M. John KEANE a émis des réserves concernant l'aspect sécuritaire (manque de visibilité dans le virage, dos d'âne, blocage de la circulation).

Pont de la douane à Hermance :

Les travaux sur le pont de la douane auront lieu comme prévu pendant les mois de juillet et août 2009.

La commune de Chens-sur-Léman renonce à un parking sur le terrain jouxtant le tennis. Le dernier tronçon de la route avant le pont aura une circulation réduite, des places de stationnement seront aménagées le long de la chaussée.

Cohéran :

Des négociations sont en cours avec Transvoirie pour optimiser les prestations. Une économie de 4 trajets au moins pour les 3 communes est probable.

Bornes incendie :

Un contrat d'entretien collectif avec les SIG est à l'étude. En parallèle, les bornes incendie continueront à être vérifiées par les pompiers lors des exercices des compagnies.

Crèche intercommunale :

Les travaux sur le terrain et la gestion administrative avancent selon l'agenda. Une annonce paraîtra prochainement dans la presse spécialisée pour l'engagement d'une directrice. Son temps de travail sera progressif entre juillet et décembre 2009.

La création d'un site Internet est en cours.

Voirie intercommunale :

Le 9 février 2009 débutera l'étude « voiries et conciergeries » d'Hermance. Rendez-vous est pris avec les employés techniques et les concierges, soit pour Hermance avec Mme Zorica MILINCIC, M. Pierre-Alain MERCANTON, M. Marcel GANDET, et M. Nicolas ROSSIAUD.

Au terme de sa communication, M. John KEANE quitte la séance.

Communications de M. André SAILLET.

Visite des salles de l'école :

Seules 4 sociétés ont répondu à l'invitation du 8 janvier 2009 pour une visite des salles de réunion de l'école. (Tennis Club, Groupe théâtral, Dames Paysannes et Compagnie des Sapeurs-Pompiers). Le manque d'intérêt des autres sociétés est une surprise. Une information paraîtra dans le prochain bulletin communal.

Mme Jeanne PONT demande quel est l'équipement de ces différentes salles. Ont-elles un point d'eau ? Il lui est répondu par l'affirmative pour l'une des trois salles qui a un coin cuisine.

M. Philippe TAGLIABUE propose d'établir un partage des salles entre les sociétés intéressées. Des armoires sont à disposition pour y laisser du matériel.

Travaux de la Mairie :

La première partie des travaux est achevée. La deuxième étape (réfection des bureaux du maire et des adjoints) a débuté.

Salle communale :

M. Pascal RENAUD désire savoir ce qu'il en est des travaux du sous-sol.

M. André SAILLET répond que ce dossier sera à l'ordre du jour de la séance de commission du 2 février 2009.

Communications de M. Bernard LAPERROUSAZ.

M. Bernard LAPERROUSAZ présente Mme Sylvie BIFIGER-LIBOIS, procès-verbaliste de ce Conseil Municipal.

FC COHERAN :

M. Laurent SERAFIN, Président, et M. Daniel JAUCH, représentant du FC COHERAN, étaient invités à venir présenter le dossier du FC COHERAN lors de la séance COHERAN du mercredi 21 janvier 2009. Le nouveau club débutera ses activités en août 2009. Il reste à créer le comité, établir les statuts, fusionner les comptes des deux clubs et démarrer la saison avec cette nouvelle entité.

Le COHERAN a montré son attachement et son soutien au nouveau club en finançant à parts égales l'achat et l'installation de la nouvelle génératrice, pour un coût total de CHF 24'000.- (3 x CHF 8'000.-).

Agenda :

Le repas des Aînés du COHERAN est fixé au jeudi 17 septembre à Hermance.

CGN :

M. Le Maire participera à une séance de travail au département des Institutions le 28 janvier 2009. Il y a de grandes chances que les débarcadères du Petit Lac soient à nouveau desservis en 2009.

Poste-Epicerie :

Des discussions sont en cours avec la poste. Le contrat de bail de Mme Hélène KOWALSKI va jusqu'en 2011. Un échéancier des travaux est en cours de réalisation.

Secrétaire générale :

Une annonce pour le poste de Secrétaire général est parue dans la presse courant décembre 2008. La mairie a reçu une centaine de dossiers. Les candidats sont de toutes provenances (Genève, Annecy, Evian, Lausanne, Ferney, etc.) et sont de formations diverses. Certains, en poste dans l'administration publique, ont des requêtes salariales élevées.

Un premier tri des dossiers s'est axé sur la proximité géographique. Quelques candidats ont été convoqués pour un premier entretien. A ce jour, aucune décision n'a été prise. Il est souhaité que le/la secrétaire entre en fonction en avril-mai.

Association des communes genevoises :

Lors de la dernière rencontre, divers thèmes ont été abordés dont :

- L'évolution de l'école primaire dans les deux années à venir, avec la reprise des cours le mercredi matin et le renforcement du parascolaire en collaboration avec la FAS'e.
- La situation économique difficile qui, selon M. David HILLER, ne devrait pas épargner les communes.

Restaurant scolaire :

La Mairie a reçu un courrier de M. Roland SAVIOZ, responsable des cuisines scolaires. La subvention de la Mairie pour les repas devrait être réexaminée.

Club nautique :

Le club nautique est à la recherche de locaux pour entreposer son matériel le temps des travaux. La demande pour la pose d'un « container » a été refusée. Le club occupe actuellement un espace de rangement dans l' « Ancien Four ».

Aménagement de la parcelle à l'entrée du village :

M. Bernard LAPERROUSAZ a été reçu par M. Jean NAEF et M. René KOEHLIN, architecte. Ils ont tenu des propos relatifs à l'aménagement futur de la parcelle à l'entrée du village. Ceux-ci restent attentifs au respect des zones et de la législation qui entoure ce terrain.

3. Rapport des commissions.

Aucun rapport n'a été transmis à M. Christian CASTRO.

Il donne la parole aux présidents des commissions. Seules quelques dates de prochaines séances sont annoncées.

- Commission des bâtiments : le 2 février 2009.
- Commission scolaire et commission sociale : le 19 février 2009.

4. Divers et propositions individuelles.

« La Croix Fédérale » :

M. Philippe TAGLIABUE fait part de son étonnement quant au non-respect des horaires affichés par « La Croix Fédérale ».

M. Bernard LAPERROUSAZ rencontrera le gérant de l'établissement pour évoquer ce problème.

Stationnement des remorques :

M. Philippe TAGLIABUE fait remarquer que depuis l'interdiction d'entreposer des remorques sur le parking de l'Ecole, celles-ci sont stationnées dans le village. Ne faudrait-il pas mieux autoriser l'entreposage sur le parking durant la saison d'hiver ?

Panneau de signalisation au bas de la rue du Nord :

M. Markus BUCHI fait remarquer que le panneau « Genève » située au bas de la rue du Nord fait transiter les véhicules par le chemin des Glerrets, et par conséquent devant l'Ecole. Il est proposé que ce panneau soit retiré pendant les mois d'ouverture du Quai à la circulation.

Déchetterie :

M. Bruno HUBACHER relève qu'un container pour tous déchets, reste à l'extérieur.

M. André SAILLET se charge de régler ce problème avec la Voirie.

Décorations de Noël :

Les décorations du sapin de Noël ont remporté un vif succès. M. Pascal RENAUD propose de faire un investissement pour de nouvelles guirlandes lumineuses. Mme Florence GORETTA se rallie à sa proposition. Mme Karine BRUCHEZ GILBERTO, en raison des

coûts importants que cela pourrait occasionner, propose de voir avec d'autres communes pour d'éventuels échanges.

M. Philippe LEY reprend une idée déjà évoquée, soit constituer un groupe de travail.

La commission « Décorations de Noël » est créée. Elle est formée de Mmes Jeanne PONT, Karine BRUCHEZ GILBERTO et Charlotte PROBST.

Robidog:

Suite à la pose d'une poubelle à déjections canines sur le Chemin des Villars, Mme Charlotte PROBST s'adressera à la commune d'Anières (M. Pierre CHOLLET) pour prolonger cette action.

M. Bernard LAPERROUSAZ relève le côté peu esthétique de ces aménagements.

M. Philippe TAGLIABUE rappelle l'existence de catalogues de mobiliers urbains proposant divers modèles.

Plus personne ne désirant s'exprimer, la séance est levée à 20h30.

Le Président

La procès-verbaliste

Un conseiller